

# Capsule d'information

Destinée aux professionnels de la santé  
Direction de santé publique et responsabilité populationnelle

Vol. 10, no 1

Date : Le 20 janvier 2020

## Dans ce numéro :

- État de situation en date du 17 janvier 2020
- Ce que nous attendons des médecins.

## APPEL À LA VIGILANCE MALADIES RESPIRATOIRES SÉVÈRES INFECTIEUSES (MRSI) ÉCLOSION D'INFECTIONS RESPIRATOIRES D'ÉTIOLOGIE INDÉTERMINÉE EN CHINE

### Essentiel à faire EN TOUT TEMPS pour prévenir la transmission :

- Identifier les personnes possiblement contagieuses au triage.
- Mettre en place des mesures d'hygiène et l'étiquette respiratoire dans les urgences et les cliniques.

### ÉTAT DE SITUATION EN DATE DU 17 JANVIER 2020

Une éclosion d'infections respiratoires possiblement liée à des marchés de fruits de mer vivants et autres types d'animaux vivants est en cours dans la ville de Wuhan, capitale de la province du Hubei, située au centre de la Chine.

- Plus d'une quarantaine de cas identifiés.
- 2 cas importés, dont 1 cas en Thaïlande et 1 cas au Japon.
- Date de début des symptômes : Décembre 2019.
- Manifestations les plus fréquentes : fièvre, toux, dyspnée et infiltrats pulmonaires invasifs, syndrome de détresse respiratoire aiguë (ARDS) et syndrome d'allure grippal avec complications mettant en danger la vie du patient telles myocardite, encéphalite, etc.
  - Deux décès à ce jour.
- Étiologie : **un nouveau coronavirus** (2019-nCoV) a été séquencé. Chez plusieurs cas il y a eu une co-infection du 2019-nCoV avec d'autres virus respiratoires courants.
- Transmission interhumaine limitée. Pas de transmission à des travailleurs de la santé en centre hospitalier. Plusieurs centaines de contacts sont en observation.

### CE QUE NOUS ATTENDONS DES MÉDECINS

#### 1. Appliquer l'étiquette respiratoire pour toute personne avec fièvre et toux dès l'inscription ou le triage.

- Demander à la personne de porter un masque chirurgical ou de procédure.
- Placer la personne dans une zone réservée aux usagers ayant des symptômes respiratoires ou assurer une distance de 2 mètres et plus, en l'absence de barrières physiques, entre les personnes présentant des symptômes compatibles avec une infection respiratoire potentiellement transmissible et les autres usagers asymptomatiques.
- \* Avant qu'un diagnostic étiologique soit posé, appliquer les précautions additionnelles contre la transmission par gouttelettes et contact (travailleurs de la santé [T.S.] : Masque chirurgicale ou de procédure, blouse et gants).

**2. Identifier rapidement toute personne avec fièvre et toux ayant une histoire de voyage international dans les 14 derniers jours, ou un contact avec une personne ayant eu une MRSI.** Voir la liste des pays concernés à cette adresse : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/liste-des-pays-mrsi.pdf>

Dans ce cas, appliquer les précautions contre la transmission par voie aérienne (patient chambre à pression négative ou salle/chambre avec porte fermée; T.S. : masque N-95, protection oculaire, blouse et gants).

- Un outil de triage est disponible au : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/mrsi/outil-de-triage.pdf>
- Signaler rapidement tout cas suspect de MRSI à la Direction de la santé publique et responsabilité populationnelle (DSPRP) du CIUSSS MCQ (voir coordonnées dans l'encadré ci-bas)

**3. Appliquer les bonnes pratiques de prévention et de contrôle des infections en tout temps**

- Les pratiques de base doivent être intégrées en tout temps aux soins courants dispensés à tout patient (hygiène des mains, port de gants et/ou blouse lors de contact possible avec des liquides biologiques, etc.)

*Adaptation du document provenant de la Direction de santé publique de Montréal, Prévention des maladies respiratoires infectieuses sévères (MRSI) : triage et étiquette respiratoire, 10 janvier 2020.*

Pour plus de détails :

- Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ 2018). Notions de base en prévention et contrôle des infections : hygiène et étiquette respiratoire, INSPQ, 3 pages (<https://www.inspq.qc.ca/publications/2439>)
- Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ 2004). Stratégie de prévention des infections lors du processus d'évaluation des patients en milieu de soins, INSPQ, 6 pages (<https://www.inspq.qc.ca/publications/564>)
- Autres références Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ 2013). Mesures de prévention et de contrôle des infections à l'urgence, INSPQ, 113 pages (<https://www.inspq.qc.ca/1742>)
- Voir aussi les documents de l'INSPQ sur les Notions de base en prévention et contrôle des infections à l'adresse <https://www.inspq.qc.ca/infections-nosocomiales>

Les capsules se retrouvent sur [le site du CIUSSS MCQ](#)

**Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

**Pour joindre le professionnel de garde en maladies infectieuses :**

- Durant les heures ouvrables, par téléphone au : **819 693-3943** ou **1-877-693-3943** (sans frais)
- **En dehors des heures ouvrables, par téléphone au : 819-697-3333 – 0**

**Déclaration par télécopieur confidentiel : 1-866-377-6236**

- Lecture des télécopies durant les heures ouvrables